Nations Unies S/2019/607



Distr. générale 30 juillet 2019 Français Original : anglais

Lettre datée du 29 juillet 2019, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer au paragraphe 3 de la résolution 2478 (2019) du Conseil de sécurité, par lequel le Conseil a décidé de proroger jusqu'au 1^{er} août 2020 le mandat du Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo.

En conséquence, je vous informe qu'après avoir consulté le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1533 (2004) concernant la République démocratique du Congo, j'ai nommé les experts suivants :

- M. Nelson Alusala, ressources naturelles et questions financières (Kenya)
- M. Raymond Debelle, armes (Belgique)
- M^{me} Virginie Monchy, affaires humanitaires (France)
- M. Emmanuel Ngueyanouba, groupes armés (Tchad)
- M^{me} Sophia Pickles, ressources naturelles et questions financières (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)
- M. David Zounmenou, groupes armés (Bénin)

J'ai désigné M. Zounmenou Coordonnateur du Groupe d'experts.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter cette information à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) António Guterres

